

Dominique Combe

« Césaire, 'La dictature du mot' » in A.Foglia/L.Zimmermann, *Une route infatigable – Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire*, Paris, Université Paris VII, *Cahier Textuel*, 2014, pp.9-18.

« [Lautréamont] substitue à la dictature de l'objet la dictature de l'esprit, à la dictature des choses la dictature du mot, à la mystique de la nécessité, la mystique de la gratuité, réalisant chemin faisant la plus noble des ambitions humaines, la création d'éblouissants cauchemars. » (*Tropiques* n°6-7, février 1943, *Poésie, Théâtre, Essais, Discours*, p.1342)

Dans un entretien où Jacqueline Leiner lui demande « qui il [est], fondamentalement », Césaire répond en invoquant la poésie : « C'est parce que je ne le sais pas, que j'ai conscience de ne pas le savoir et que j'entreprends de le savoir, que je suis poète. J'entreprends de le savoir par l'écrit, par le texte, par le mot. Autrement dit, c'est par le mot que j'accède à l'être. Je suis poète parce que je ne suis que par le poème. En bref, ce que je suis fondamentalement, c'est un homme de parole, autrement dit un poète. »¹ La Négritude, dont Césaire dit justement dans le *Discours sur la Négritude* de 1987 qu'elle n'est pas une « philosophie » ou une « métaphysique », n'est autre que le processus par lequel, dans les mots du poème, la conscience noire advient à soi-même, non plus comme un *fait* mais bien un *acte* de langage.

Le « pouvoir des mots » et le « problème » du langage

C'est bien du « pouvoir-des-mots »² qu'il s'agit. Car le mot *Négritude* n'est pas seulement un mot abstrait, une hypostase de la langue, mais bien une réalité : « Des mots ? quand nous manions des quartiers de monde, quand nous épousons des continents en délire, quand nous forçons de fumantes portes, des mots, ah oui, des mots ! mais des mots de sang frais, des mots qui sont des raz-de-marée et des érésipèles et des paludismes et des laves des feux de brousse, et des flambées de chair, et des flambées de villes... » (*Cahier*, p.33).

Au-delà d'un lieu commun critique sur le langage poétique, l'expression « dictature du mot », qui fait écho à « dictature de l'esprit » dans l'essai consacré à Lautréamont dans *Tropiques* en 1943, permet de mieux saisir la fonction politique assignée par Césaire au pouvoir du « mot », susceptible de produire et de gouverner un monde nouveau. La « dictature du mot » désigne ainsi l'efficace d'une parole capable de changer le monde. Dans le premier chapitre de *Peau noire, masques blancs* (1952), intitulé « Le Noir et le langage », Fanon écrira : « Il y a dans la possession du langage une extraordinaire puissance »³

Plus que tout autre écrivain colonial de sa génération, plus encore que Senghor ou que Damas, Césaire fait du langage, de la parole, du « mot » un enjeu essentiel - un enjeu

¹ J.Leiner, *Aimé Césaire le terreau primordial*, Tübingen, G.Narr, 1994, p.129.

² L'expression est de Jean Paulhan dans la deuxième section des *Fleurs de Tarbes* [1941], qui répond à un numéro des *Nouveaux Cahiers* sur ce thème. En 1938, Paulhan avait adressé une lettre à la rédaction de la revue pour remettre en question le « mythe ». Le philosophe Brice Parain fait du « pouvoir des mots » le thème central du dernier chapitre de sa thèse *Recherches sur la nature et les fonctions du langage* (Gallimard, 1942).

³ F.Fanon, *Peau noire, masques blancs* [1952], p.14.

philosophique et politique, aussi bien que littéraire, dès les premiers écrits de *L'Étudiant noir*, en 1935. Ces premiers textes, comme les discours ultérieurs, sont d'autant plus importants qu'ils accompagnent ou précèdent de peu la composition du *Cahier d'un retour au pays natal*, sans doute commencée en 1936. Le discours critique que tient Césaire contribue ainsi à éclairer la genèse du poème. Articles et poèmes posent de manière parfaitement complémentaire cette question du langage, qui n'est pas seulement pour Césaire le matériau de la poésie, mais aussi l'objet d'une interrogation linguistique, philosophique, politique - un « problème » (dans le sens où le linguiste Benveniste intitule le recueil de ses essais *Problèmes de linguistique générale*, en 1966).

A cet égard, il convient de replacer l'œuvre de Césaire dans le contexte intellectuel des années 20-30. Sur fond de concurrence avec la *Sprachphilosophie* allemande héritée de Humboldt et de Cassirer, le domaine, alors central, de la psychologie et de la philosophie du langage est marqué par l'actualité des livres (aujourd'hui un peu oubliés) d'A. Dauzat (*La philosophie du langage*, 1912), de J. Vendryès (*Le langage, introduction linguistique à l'histoire*, 1921), d'H. Delacroix (*Le langage et la pensée*, 1924), de F. Paulhan, le père de Jean (*La double fonction du langage*, 1929), et par un numéro important du *Journal de psychologie* en 1933, où l'on peut lire des essais d'Albert Séchehaye, de Gustave Guillaume et d'Ernst Cassirer. Les idées de Ferdinand de Saussure, dont le *Cours de linguistique générale* a été publié à Genève par ses disciples, font leur chemin en France, sous l'influence notamment de Séchehaye, Bally, Benveniste et Guillaume, tandis que l'héritage de la linguistique historique, de la grammaire comparée et des études indo-européennes se maintient grâce à l'héritage de Meillet et de Saussure lui-même. Ces travaux académiques érudits ne sont pas sans rapports avec la littérature elle-même, comme suffisent à en témoigner, bien sûr, les Cours de Valéry au Collège de France de 1937 à 1945, et les premières publications de Jean Paulhan, qui portent sur la rhétorique et sur les *hain-tenys* malgaches, dès 1913. La psychologie et la sociologie du langage héritées du XIXe siècle croisent ainsi l'anthropologie qui, dans le sillage de Lévy-Bruhl - que Césaire a beaucoup lu, tout comme les surréalistes -, étudie les caractéristiques du langage dit « primitif » en rapport avec la mentalité du même nom. Il y a donc, au moment où Césaire fait ses études à Paris et entre en poésie, une grande actualité du langage comme problème psychologique, philosophique, sociologique, anthropologique. C'est dans ce contexte qu'il faut insérer la réflexion de Césaire sur la Négritude qui, à ce stade, ne pose pas encore l'autre grande question - celle de la langue française comme telle (vis-à-vis du créole, en particulier) et *a fortiori* de la « francophonie », dont la problématique ne viendra qu'après-guerre (chez Senghor, et non chez Césaire, il faut le souligner).

L'interrogation sur la Négritude rejoint le problème très général des pouvoirs du langage dans deux articles publiés dans *L'Étudiant noir* sous la rubrique « Nègreries » (pp.1289-1300): « Jeunesse noire et assimilation » (mars 1935) et « Conscience raciale et révolution sociale » (mai-juin 1935)⁴. Il y a certes la « rêverie » frobeniusienne sur la « civilisation africaine » (*Histoire de la civilisation africaine* est traduit en 1936), les travaux des premiers ethnologues français dans le cadre de l'Institut d'ethnologie fondé en 1925 par Lévy-Bruhl et Mauss, à deux pas de la rue d'Ulm (où L.-G. Damas étudie), *L'Afrique fantôme* de Leiris en 1934, etc. Mais pour Césaire, qui n'est pas encore le poète du *Cahier*, la prise de conscience de la Négritude est d'abord une affaire de « mots »,

dans le sens le plus fort qu'il donne à ce terme (ce qui ne signifie évidemment pas qu'elle s'arrête à des mots). Ces mots, le langage (et non la langue française comme telle) sont simultanément et indissolublement scrutés par Césaire dans les premiers essais et le poème. Il faut donc croiser la pensée du langage à l'oeuvre dans la poésie du *Cahier*, avec la prose des essais, quelle qu'en soit la qualité : « La poésie est cette démarche qui par le mot, l'image, le mythe, l'amour et l'humour m'installe au cœur vivant de moi-même et du monde ».⁵

« L'empire du langage »⁶

C'est que le racisme et le colonialisme, dont la violence s'exerce sur les corps, passe par un corpus d'énoncés oraux et de textes écrits : ordres donnés par la police ou l'armée, discours politiques à la tribune, lois et décrets, cérémonies et rites religieux, cours, mais aussi journaux, carnets, récits de voyage et témoignages, correspondances et pour finir, poèmes et romans de la littérature dite « coloniale », qui achèvent (ou parachèvent) l'édification d'un empire de langage. Césaire se fait l'exégète des « textes » et des « discours » de cet empire de langage – du « discours » colonial ou impérial, dans le sens foucauldien du terme, repris par E.W. Said dans *Culture et impérialisme* (1993) par exemple, lorsqu'il relit les classiques de la littérature anglaise, de Jane Austen à Joseph Conrad au prisme de l'histoire coloniale.

La pensée politique de Césaire sur la « race », sur « l'homme de couleur » se développe donc à travers une analyse du discours colonial de « l'assimilation », dont il scrute l'histoire, la signification, les postulats, les incohérences et les contradictions pour en dénoncer l'hypocrisie ou la mauvaise foi. La critique du colonialisme commence ainsi par le geste de la philologie, dont le normalien et futur professeur de latin et de grec est alors nourri – une formation qu'il partage avec Senghor, agrégé de grammaire. Césaire recourt aux outils de la philologie, de la sémantique, de la lexicologie, de la lexicographie pour lire de près les grands textes coloniaux. Dans l'hommage à Victor Schoelcher, publié dans *Tropiques* en 1945, il évoquera par exemple les figures du « Nègre-singe » dans les dictionnaires de Déterville et de Panckoucke.

Césaire philologue

Mais l'ancien khâgneux de Louis-le-Grand n'est pas seulement un apprenti-philologue élevé au Gaffiot et au petit-latin dans les classiques de la collection Budé. C'est aussi un lecteur assidu de Nietzsche - de *L'Origine de la tragédie* (selon le titre de la traduction de 1901) et de la *Généalogie de la morale*, traduite par Henri Albert en 1908. Césaire assigne donc à la philologie une portée philosophique qui n'était pas de mise, bien au contraire, dans les études à la Sorbonne dans les années 30. Les articles, essais et discours sur le colonialisme sont pour la plupart construits sur une critique philologique et rhétorique qui, passant par l'étymologie, met au jour les abus de langage et l'usage figural des mots, au service d'une « généalogie » des valeurs occidentales. Les théories postcoloniales, se référant à Derrida et à Paul de Man, eux-mêmes lecteurs de Nietzsche, suivront la voie ouverte par Césaire pour dégager l'impensé (ou inconscient) colonial du discours littéraire.

⁵ *La Poésie*, Seuil, 1994, p.5.

⁶ Cf. L.Dubreuil, *L'empire du langage. Colonies et francophonie*, Hermann, 2008.

L'objet naturel de la critique césairienne du colonialisme, c'est tout d'abord le discours écrit et oral, de sorte que les essais et les poèmes mettent largement en oeuvre la fonction métalinguistique. La technique utilisée, après la mise en contexte, est celle du commentaire, ou même de l'explication des textes de la littérature occidentale qui fondent l'idéologie coloniale ou impériale – Joseph de Maistre, Tocqueville, Gobineau, Renan, Jules Romains, Placide Tempels, Henri Massis, Roger Caillois, etc. C'est en philologue érudit habitué à la critique d'attribution que Césaire, dans le *Discours sur le colonialisme*, après avoir cité un paragraphe entier (« Nous aspirons non pas à l'égalité, mais à la domination... ») pose la question décisive : « Qui parle ? », question qu'il faut entendre dans son sens premier aussi bien que nietzschéen. Césaire livre immédiatement le nom de l'auteur – du coupable, en quelque sorte : Ernest Renan, qualifié d'« humaniste *occidental* » (en italiques), de « philosophe 'idéaliste' » (entre guillemets). Il s'agit de faire entendre la voix du colonialisme et du racisme « sous » le texte des représentants pourtant les plus respectés de la République. A ces textes, Césaire oppose ceux de l'Abbé Grégoire, de Victor Schoelcher, de Leo Frobenius, mais aussi des poètes (Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud, Lautréamont, Péguy, Breton), qu'il admire et qui sont pour lui des antidotes au discours colonial.

L'une des formes les plus évidentes du travail philologique réside dans l'analyse de mots cités entre guillemets ou en italiques. Césaire soumet ces énoncés à une critique radicale, qui passe par une distanciation ironique, de tonalité très nietzschéenne. Ainsi, au début du *Discours sur le colonialisme*, il met doublement à distance la formule « la civilisation dite « européenne », la civilisation « occidentale », telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois... » (p.1448). Suit une série de substantifs entre guillemets, qui soulignent l'ethnocentrisme occidental : la « raison », la « conscience », « l'Europe », etc. Césaire, pamphlétaire qui cite Léon Bloy dans le *Discours sur le colonialisme*⁷, poursuit « l'exégèse des lieux communs » de la colonisation – d'Ernest Renan à Albert Sarraut -, sous la forme d'une étude des mots (et des maux) de la « civilisation » occidentale et bourgeoise (en 1950, il est encore marqué par la rhétorique marxiste).

L'échange dialogique

A partir de l'exégèse philologique, l'argumentation se construit sur le jeu du dialogue, réel ou fictif. En 1935, dans « Nègreries : jeunesse noire et assimilation » (p.1292sq), c'est déjà sur le mode dialogique et polyphonique que se déploie la réflexion critique contre l'idée de l'assimilation. L'usage répété du verbe « dire » y fait sens au-delà d'une formule toute faite ou de l'usage d'un verbe « cheville ». Comme dans l'épisode du Nègre dans un tramway (*Cahier*, pp.40-41), Césaire écrit le conte (ou la fable) de l'assimilation, sous la forme d'un récit au passé simple : « Un jour, le Nègre s'empara de la cravate du Blanc, se saisit d'un chapeau melon, s'en affubla, et partit en riant... ». Césaire développe ensuite sa démonstration à la faveur d'un échange de répliques dialoguées qui inclut aussi le lecteur. Les affirmations sont suivies de réponses point par point, à chaque fois scandées par le verbe « dire » et ses équivalents, d'abord au conditionnel : « Je *dirais*

⁷ « La candeur de Léon Bloy s'indignait jadis que des escrocs, des parjures, des faussaires, des voleurs, des proxénètes fussent chargés de 'porter aux Indes l'exemple des vertus chrétiennes' » (p.1457). Léon Bloy a publié un violent réquisitoire contre la colonisation : « Jésus-Christ aux colonies » dans *L'Assiette au beurre*, en 1903 – dont le style flamboyant n'est pas sans parenté avec celui de Césaire.

volontiers que c'est folie... », puis au présent de l'indicatif : « Un décret *dit* aux Nègres : 'Vous êtes semblables aux Blancs, vous êtes assimilés' », « le Peuple, plus sage que les décrets, parce qu'il suit la Nature, nous *crie* : 'Hors d'ici, vous êtes différents de nous...' ». C'est donc de manière dialogique et dialectique que Césaire envisage la condition de ce qu'il appelle la « jeunesse Noire », à travers l'échange de la parole. Il cite ainsi des affirmations qui sont autant de préjugés auxquels il s'attache à répondre : « La tribu des Vieux *dit* : 'assimilation', nous *répondons* : résurrection ! » Chaque parole, chaque affirmation appelle en retour la réponse de la jeunesse noire par la voix de Césaire.

C'est que le Noir, le Nègre est d'abord un *dit*, un *fait de langage*. « Le langage *fait* le Noir », écrit Fanon. Dans la perspective sartrienne de « l'être-pour-autrui » et du regard, explicitement adoptée par Fanon et transposée sur le terrain du langage, « L'expérience vécue du Noir » consiste à être nommé par les mots de l'Autre – le Blanc. « Noir », « nègre » sont des qualificatifs reçus à travers le « on dit ». La conscience noire commence en effet passivement avec les mots entendus dans la rue ou dans la cour de l'école, sur le mode de l'insulte : « Sale nègre ! », de la remarque faussement neutre : « Tiens, un nègre ! » ou encore de l'éloge paternaliste, comme Césaire le souligne ironiquement dans le *Cahier* : « Il n'y a pas à dire : c'était un bon nègre./Les Blancs disent que c'était un bon nègre, un vrai bon nègre, le bon nègre à son bon maître » (*Cahier*, p.59). C'est sur les mots-clichés de la « *doxa* » (Barthes) du Blanc que Césaire construit justement la longue anamnèse du *Cahier*, dans laquelle la forme lexicalisée du discours raciste est soulignée par la typographie et la mise en page, les traits d'union, les parenthèses qui miment l'enchaînement des stéréotypes :

« (les nègres-sont-tous-les-mêmes, je vous le dis
les vices-tous-les-vices, c'est-moi-qui-vous-le-dis
l'odeur-du-nègre, ça-fait-pousser-la-canne
rappelez-vous-le-vieux-dicton :
battre-un-nègre, c'est-le-nourrir) » (*Cahier*, p.35)

Désigné, dénommé par le langage des Blancs, le Noir est voué à la passivité d'un objet de parole – le « thème » ou le « sujet » du discours. Les mots enferment le Noir dans des clichés et le réduisent à la passivité d'une existence anonyme, impersonnelle, aliénée. Telle est précisément la fonction du langage « petit-nègre » qui, selon Fanon, revient à signifier au Noir : « Toi, reste où tu es ». « Le faire parler petit-nègre, c'est l'attacher à son image, l'engluer, l'emprisonner, victime éternelle d'une essence, d'un apparaître dont il n'est pas le responsable ». ⁸ Ce langage « petit-nègre » se retrouve dans le *Cahier*.

Le Blanc, maître de la langue, réduit ainsi le « Noir » ou le « Nègre » au silence et à la passivité. Ainsi « emprisonné » (Fanon), « réifié », le Noir est assigné à la condition d'un objet – muet, silencieux : « Et ni l'instituteur dans sa classe, écrit Césaire au début du *Cahier*, ni le prêtre au catéchisme ne pourront tirer un mot de ce négrillon somnolent (...) car c'est dans les marais de la faim que s'est enlisée sa voix d'inanition » (*Cahier*, p.11).

L'étudiant de 1935 repart du même stéréotype racial du monde colonial, défini par le « *on dit* », ou encore l' « ouï-dire » : « des idiots et des brutes', *disait-on...* » ; « *On s'est dit* :

⁸ F.Fanon, *Peau noire, masques blancs*, p.27.

‘ils valent mieux que leur réputation’ » ; « ‘De grands enfants’, *disait-on* », etc. A ces phrases toutes faites de la supposée sagesse des nations qui ne dissimulent pas le paternalisme colonial, perdues dans l’anonymat d’une parole impersonnelle, Césaire oppose le dire actif et volontaire, la parole authentique assumée par la « jeunesse Noire » qui leur répond, au futur : « Des hommes, *dira-t-on*, car seul l’homme marche sans précepteur sur les grands chemins de la pensée... » Le bref article, au dispositif énonciatif complexe qui préfigure l’écriture du *Cahier*, s’achève sur une série de verbes actifs au futur. C’est la parole des poètes et des romanciers – de la littérature –, « qui lui *diront* à [la jeunesse noire], ses malheurs à elle » (p.1293). Le *Discours sur le colonialisme* de 1950 (publié seulement en 1955), qui fait pendant au *Cahier* dans l’édition Bordas de 1947 et prépare l’édition « définitive » de 1956, repose également dans son architecture même sur la répétition de verbes de parole. Ces verbes ont certes une valeur phatique ou rhétorique (selon un trait propre à l’éloquence orale, dont le texte garde la trace, même s’il n’a en réalité jamais été prononcé), mais ils doivent également être pris à la lettre : « Mais alors, *je pose la question...* »/ « *Je réponds non* », « *Je dis que* » (p.1449). La formule emphatique : « *Je dis que...* », préférée à la simple affirmation, est un trait stylistique marquant de la rhétorique césairienne, qui vise toujours non seulement un objet de pensée, mais encore les moyens de l’exprimer. Dans le même ordre d’idées, on peut citer : « On me *parle* de progrès... »/ « *Moi, je parle* de sociétés vidées d’elles-mêmes »/ « de milliers d’hommes sacrifiés... » ; « On me *parle* de civilisation, je *parle* de prolétarisation et de mystification » (p.1455).⁹

Il faut souligner ici non seulement l’importance du verbe « dire », mais aussi et surtout du pronom indéfini « on », dans la formule « on dit », qui désigne l’ensemble des préjugés racistes de la société coloniale, même quand celle-ci défend la thèse supposée « libérale » de l’assimilation.¹⁰ Le « on dit » constitue l’objet, la matière même de l’argumentation de Césaire essayiste et polémiste, qui dénonce les présupposés, les hypocrisies et les « sophismes » du discours colonial. Le combat politique de Césaire est, depuis le départ, un combat de discours – contre le discours raciste, qui non seulement fonde l’idéologie coloniale, mais institue le système colonial comme empire de langage. C’est à bon droit qu’on peut parler de *polémique*. Le colonialisme et ses institutions consistent dans le discours des Blancs sur (et contre) les Noirs, des Noirs comme objets, par définition passifs, du discours réifiant tenu par les Blancs. Césaire qualifie de manière extrêmement péjorative ce discours européen de « jactance étalée » dans le *Discours sur le colonialisme* (p.1449).

Dans la dialectique de la question et de la réponse, centrale dans les deux textes de 1935, peu avant le début de la composition du *Cahier d’un retour au pays natal*, Césaire n’épargne pas non plus le discours progressiste, révolutionnaire et internationaliste qui, pourtant, appelle les Noirs à la révolte, voire à la révolution : « *Agissez, dit-on au nègre...* » (p.1298, dans le deuxième article : « Conscience raciale et révolution sociale »). C’est que les belles âmes « ont oublié de *parler* au nègre le seul langage qu’il puisse

⁹ Nous soulignons.

¹⁰ Au fait, qu’est-ce que *On* pour le Bourgeois ? Cet abstrait sans cesse invoqué par lui ne serait-il pas le Dieu inconnu ? On ne connaît pas cet homme, On ne l’aime pas, On ne l’a jamais vu, On l’a assez vu. Savez-vous des formules de réprobation plus certaines, plus efficaces ? C’est *On* qui tient la foudre et c’est *On* qui donne la vie. On vous connaît bien, On sait qui vous êtes, On vous fait crédit. Chaque fois que le Bourgeois parle, ce mystérieux *On* sonne comme un sac d’argent posé lourdement à terre, dans une chambre voisine où quelqu’un aurait été assassiné » (L.Bloy, *Exégèse des lieux communs*, Mercure de France, 1902, p.184).

légitimement entendre » (p.1299), c'est-à-dire « sans lui dire qu'il est beau et bon et légitime d'être nègre » (ibid.). Le *Discours sur le colonialisme* (1950), la *Lettre à Maurice Thorez* (1956) auront recours au même procédé dialogique et dialectique pour critiquer la « doxa » colonialiste ou au contraire révolutionnaire – auxquelles il s'agit dans tous les cas d'apporter un démenti formel, une réponse sans appel. Par cette stratégie rhétorique d'une énonciation polyphonique, Césaire s'inscrit dans la grande tradition du discours polémique (celui, par exemple des *Provinciales* ou, plus sûrement encore, des grandes plaidoieries cicéroniennes, par exemple). La maîtrise de la dialectique fera de lui un orateur redoutable, comme le montrent les discours à l'Assemblée nationale.¹¹

Cette dialectique de l' « homme de parole » est également à l'œuvre dans la poésie. D'une manière analogue à celle des essais et discours, la poésie du *Cahier d'un retour au pays natal* se construit sur la critique philologique du vocabulaire occidental, et sur la dialectique de la question et de la réponse. Le discours de l'Autre, du Blanc, et la réponse du Noir est ainsi la matière même de la parole poétique. Le poème, non pas tant « poésie de la poésie » que « poésie de la parole », met ainsi en œuvre de manière dominante la fonction métalinguistique. Dès le prologue d'inspiration ouvertement ducassienne et surréaliste, ajouté au *Cahier* à l'édition Bordas en 1947, la dimension dialogique s'affiche par le verbe « dire » sous la forme d'une adresse à l'impératif à un mystérieux destinataire, sur l'identité duquel il faudrait s'interroger – tout à la fois « larbin de l'ordre » et, on peut l'imaginer, membre de la communauté noire, aussi bien que lecteur. Le poème se présente ainsi comme l'extrait d'un dialogue (ou du moins d'un échange) avec un interlocuteur absent, mais en quelque sorte présumé par l'impératif, par l'incise et par l'insulte elle-même : « *Va-t-en, lui disais-je, gueule de flic, gueule de vache...* » (p.7). Le verbe « dire », et ses équivalents, est lui-même omniprésent dans le poème. C'est la communication avec le « pays » qui est représentée comme le but à atteindre : « *Je dirais à ce pays...* », « *Je lui dirais encore : 'Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche...* » (p.22), avec un saisissant effet de redoublement du motif de l'acte de parole, puisqu'il s'agit de « dire » le fait de prendre la parole au nom de ceux qui en sont dépossédés - dire la prise de parole. De la même façon, en Haïti, la Négritude ne réside pas tant dans le geste de « se mettre debout », que dans l'acte de « *dire qu'elle croyait en son humanité* » (p.24). Comme dans les discours, le poète emploie à deux reprises la formule emphatique : « *Je dis que cela est bien ainsi* » (p.43), avec sa variante exclamative et jubilatoire, inscrite dans une parole ritualisée, sacralisée même : « *Je dis hurrah ! mon grand père meurt, je dis hurrah ! la vieille négritude progressivement se cadavérise* » (p.59). La formule répond terme à terme à la phrase matricielle du discours raciste : « *Les Blancs disent que c'était un bon nègre, un vrai bon nègre, le bon nègre à son bon maître* » (p.59). C'est ainsi que l'emploi intransitif du verbe *dire* – sans objet – fait de l'acte de dire un absolu : « *Nos dirions. Chanterions. Hurlerions.* » (p.27)

Césaire fait explicitement référence au Verbe dans *Les Armes miraculeuses* (1946) : « *et je dis,/et ma parole est paix/et je dis et ma parole est terre/et je dis !/et la Joie/éclate dans le soleil nouveau...* » (p.239). Dans le *Cahier*, la séquence au conditionnel : « *Je dirais orage. Je dirais fleuve. Je dirais tornade. Je dirais feuille. Je dirais arbre* » (p.21), qui fait de l'acte de dire l'objet même du poème, prend explicitement une valeur

¹¹ Voir par exemple le discours de 1982 sur la décentralisation, déposé récemment par Lilyan Kesteloot à la bibliothèque de l'ENS, dans lequel Césaire tourne en dérision ses adversaires politiques, en citant Horace.

performative, puisque les mots y deviennent réalité : « je serais mouillé de toutes les pluies, humecté de toutes les rosées » (ibid.). Cette parole créatrice renvoie à la Genèse et au Verbe. Il s'agit bien en effet d'accomplir des actes de langage susceptibles de transformer la « réalité », d'une manière qui ne relève pas de la fiction, dans le sens où Searle parle d'actes de langage « feints ». Le *Cahier* n'est pas une fiction poétique, il est une expérience de pensée vécue et accomplie dans les actes de langage. Lorsque le poète proclame : « Je *déclare* mes crimes... » (p.29), « Je *salue* les trois siècles qui soutiennent mes droits... » (p.41), « Je te *livre* mes paroles abruptes » (p.64), etc., les verbes prennent une valeur performative. Le processus par lequel la Négritude advient à la conscience de soi aboutit à l'acceptation de soi et de la « race », construite sur la scansion du performatif : « *J'accepte...J'accepte...entièrement sans réserve...ma race qu'aucune ablution d'hysope et de lys mêlés ne pourrait purifier...* » (p.52), reprise en chiasme : « et la détermination de ma biologie [...], et la négritude [...]/et le nègre chaque jour plus bas, plus lâche, plus stérile, moins profond, plus répandu au dehors, plus séparé de soi-même, plus rusé avec soi-même, moins immédiat avec soi-même, */j'accepte, j'accepte tout cela* » (p.56).

L'usage absolu d'un « dire » qui impose la « dictature du mot », n'est pas non plus sans rapport avec le « dire, avant tout, rêve et chant » de *Crise de vers* de Mallarmé. L'efficace du langage revêt donc une « double fonction » (F.Paulhan) – politique, certes, comme on l'a vu à travers les deux articles de 1935 et le *Discours sur le colonialisme*, mais aussi poétique. Césaire, en effet, inscrit résolument le *Cahier* dans la poésie de son temps – celle des surréalistes, bien entendu, mais aussi avant eux de Claudel et de Péguy, dont il est proche par le style litannique et les anaphores. Dans « Poésie et connaissance », conférence donnée à Haïti en 1944, publiée dans *Tropiques* en janvier 1945, Césaire reprend les grands lieux communs de la poétique du symbolisme, revisitée par le surréalisme selon le mythe « primitiviste » : « Revenons au poète... Gros du monde, le poète parle. Il parle et sa langue ramène le langage à l'état pur. Etat pur, je veux dire soumis non pas à l'habitude ou à la pensée mais à la seule poussée du cosmos. Le mot du poète, le mot primitif : dessin rupestre dans la matière sonore. La phrase du poète : la phrase primitive ; univers joué et mimé. Et parce que dans tout poème vrai, le poète joue le jeu du monde, le poète vrai souhaite abandonner le mot à ses libres associations, sûr que c'est en définitive l'abandonner à la dictée de l'univers » (p.1384). René Daumal, à la même époque, se fonde quant à lui sur l'hindouisme pour associer la poésie aux « pouvoirs de la parole ». Ce « pouvoir de la parole » - autre manière de désigner la valeur performative de la poésie -, c'est pour Césaire la nomination, qui fait littéralement advenir la réalité : « En nommant les objets, c'est un monde enchanté, un monde de *monstres* que je fais surgir sur la grisaille mal différenciée du monde ; un monde de *puissances* que je somme, que j'invoque et que je convoque./En les nommant, flore, faune, dans leur étrangeté, je participe à leur force ; je participe de leur force. »¹² Claudel, dont Césaire a fréquenté assidûment les *Cinq grandes Odes*, avait fréquemment recours au motif du « dire » à la première personne, comme dans la relation qu'il noue directement avec « Les Muses », sur le mode de l'adresse, tout comme dans le *Cahier* : « Je te reconnais, Ménade ! ». « Maintenant il ne peut plus se taire ! », s'exclame le poète. Césaire retrouve l'antique formule de la diction épique, celle de l'aède homérique ou virgilien, qui assume pleinement la force de son « dire », comme Claudel dans la première *Ode* : « J'ai dit les Nymphes nourricières [...] j'ai dit les Muses respiratrices, et

¹² *La Poésie*, Seuil, 1994, p.5.

maintenant je dirai les Muses inspirées... » Mais il appartient à Césaire lecteur de Péguy et de Claudel – et c’est toute l’originalité et la force du *Cahier* dans le contexte poétique de l’avant-guerre – de mobiliser cette poétique du dire pour un geste politique qui fait pour la première fois retentir « le grand cri nègre », comme le dit Sartre, citant *Les Armes miraculeuses*. Le récitant du *Cahier* opère une conversion du regard (sur soi, sur la « condition noire ») par laquelle il échappe enfin au regard de l’Autre, qui le réduit à des stéréotypes. Par là, il renverse la situation de parole. D’objet de discours, le Noir devient sujet de l’énonciation dans l’acte même du poème, qui porte le langage, jusque-là subi, à sa forme active la plus efficace, qui démultiplie le « pouvoir-des-mots ». Le philologue est devenu *poète* dans le sens étymologique du terme, puisqu’il refait le langage et le monde tout à la fois avec ses « paroles abruptes » (p.64).

Références

Aimé Césaire, *Cahier d’un retour au pays natal*, Présence africaine, 1983, réimpression 2013

Aimé Césaire, *Poésie, Théâtre, Essais et Discours*, Edition critique Albert James Arnold, CNRS/Présence africaine, « Planète libre », 2013

Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* [1952], Seuil, « Points », 1971

Léopold Sédar Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* précédée d’*Orphée noir* par Jean-Paul Sartre [1948], PUF, « Quadrige », 1992

Dominique Combe, ENS, « République des savoirs »